

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F.

BULLETIN N° 1 DU 21 MAI 1993

BULLETIN PROTECTION DU MAÏS SEMENCE
édité avec la collaboration du
SYNDICAT DE PRODUCTEURS DE MAÏS SEMENCE "ARMAGNAC-BIGORRE"

SESAMIE

Situation - Prévision

La nymphose de la sésamie était réalisée à 100 % au 10 mai sur la zone de la plaine de l'Adour, avec un début de vol en cours à cette date, à plus de 80 % sur le nord du Gers avec un début de vol au 12 mai.
Au 17 mai, la nymphose est presque totale sur l'ensemble du département.
50 % du vol devrait être réalisé dans les prochains jours sur la zone de la plaine de l'Adour, entre le 20 et le 25 mai sur le nord du Gers.
La fin du vol est programmée au 10 juin sur la zone de la plaine de l'Adour, au 15 juin sur la zone Nord du Gers.

Préconisation

Maïs au stade 2 feuilles atteint ou dépassé :

Intervenir dès réception sur la zone plaine de l'Adour, et du 20 au 25 mai sur la zone Nord du Gers.
Ce traitement, réalisé avec une demi-dose d'un des produits de la liste ci-contre, sera renouvelé 20 jours plus tard.

Maïs au stade 2 feuilles après le 25 mai :

Prévoir un traitement unique entre le 1er et le 10 juin dès le stade 3 feuilles atteint.

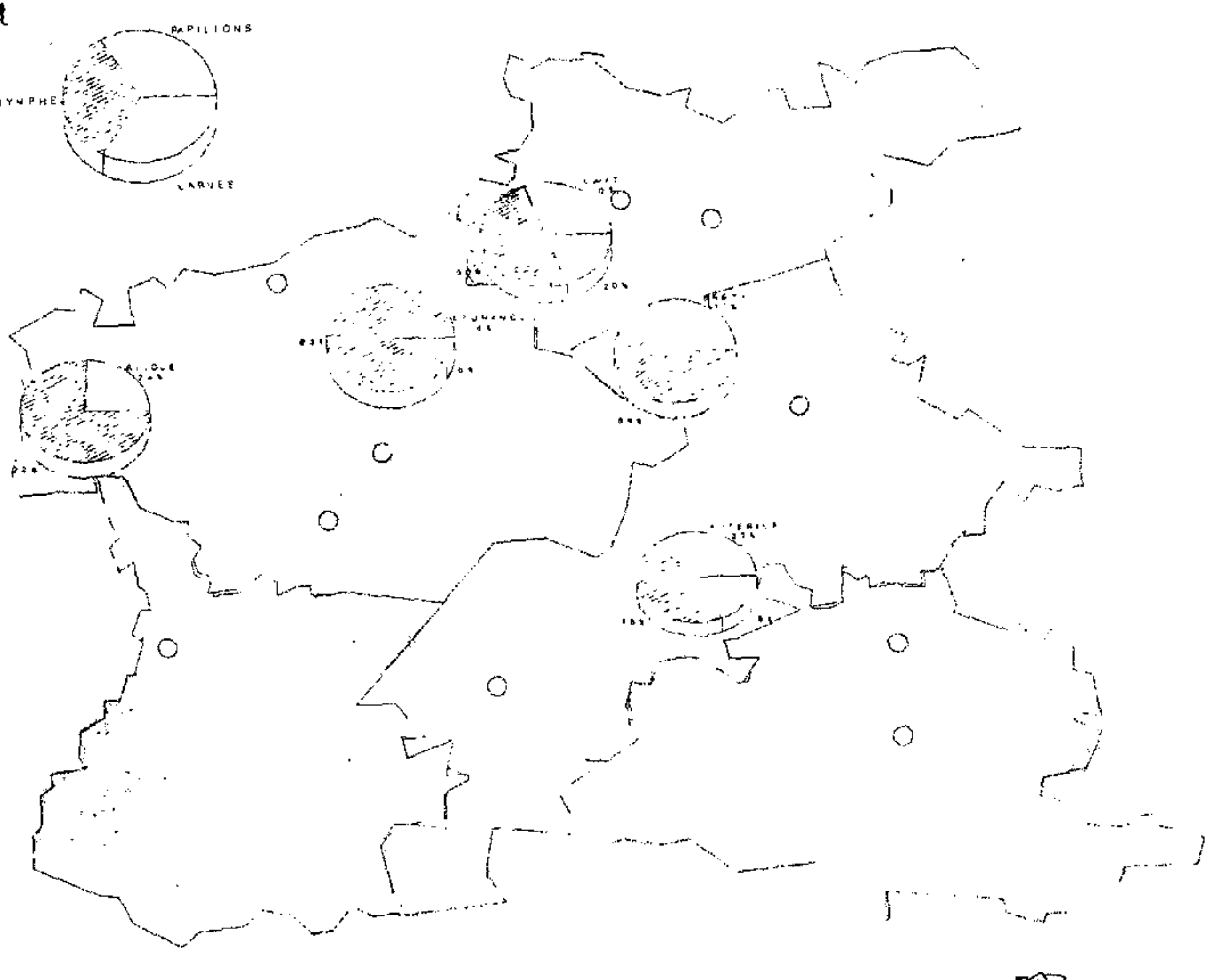
Maïs levés après le 10 juin :

Les risques liés à la sésamie sont négligeables sur la zone plaine de l'Adour.

Spécialités préconisées sur sésamie également efficaces sur pyrale

KARATE	0,15 l/ha x 2 ou 0,3 l/ha
DECIS CE	0,4 l/ha x 2 ou 0,8 l/ha
TALSTAR	0,1 l/ha x 2 ou 0,2 l/ha
SHERPA 10	0,4 l/ha x 2 ou 0,8 l/ha

ETAT DE LA SESAMIE AU 17 MAI



☞

PYRALE

Situation - Prévision

La nymphose de la pyrale était réalisée à 20 % au 10 mai sur la zone plaine de l'Adour ; elle débutait à cette date sur la zone Nord du Gers.

Au 17 mai, elle était réalisée à plus de 50 % sur ces deux zones.

Le premier vol, en avance par rapport à 1992, devrait être à son maximum au 15 juin sur la plaine de l'Adour et au 20 juin sur la zone Nord du Gers.

Préconisation

Les traitements efficaces sur sésamie devraient contrôler au moins partiellement la première génération de pyrale.

Choisir une spécialité efficace sur cet insecte lors du deuxième traitement.

◆

ETAT DE LA PYRALE AU 17 MAI

